CONTRAT DE SERVICE DE GARDE

Autorisation à ce que l'enfant quitte seul le service de garde Au primaire seulement

Par la présente, j'autorise mon enfant à quitter seul le service de garde.

Je prends note qu'après le départ de mon enfant du service de garde, il ne sera plus sous la responsabilité du personnel du service de garde et qu'il ne pourra réintégrer le service de garde au cours de la même journée.

Je prends également note que mon enfant ne peut être autorisé à quitter le service de garde avant 15 h 55 lors d'une journée de classe, afin que le service de garde puisse procéder adéquatement à la prise des présences de l'ensemble des élèves sous sa responsabilité.

Aujourd'hui seulement

Aujourd'hui le :						
		(Indiquer la date autorisée)				
J'autorise mon enfant :						
		(Indiquer le nom de l'enfant)				
.						
À quitter seul le service de garde :				ès <mark>15 h 55</mark> , à laquelle l'enfant est		
	autorisé à quitte			er seul le service de garde)		
Pour une période déterminée						
Pour la période suivante :	P		Pour toute	Pour toute l'année scolaire 2023-2024		
	OU					
			Du:		Au:	
	(Indiquer la pério		de autorisée)			
J'autorise mon enfant :						
3 daterise mon emane.	(Indiquer le nom de l'enfant)					
À quitter seul le service de garde aux jours et aux heures indiquées :	Jour			Heure		
	Lundi					
	Mardi					
	Mercredi					
	Jeudi					
	Vendredi					
	Journées pédagogiques					
	(Cocher la ou les journées concernées)			laq	quer l'heure, après <mark>15 h 55</mark> , à uelle l'enfant est autorisé à tter seul le service de garde)	
Signature du parent			Date			

Cette autorisation doit être déposé à la réception du service de garde